



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 83378

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge M. le ministre de l'intérieur sur les missions, l'activité en 2014 et le coût de fonctionnement pour l'État du Comité d'étude et de classification des matériaux et éléments de construction par rapport au danger d'incendie (DGSCGC).

Texte de la réponse

Le comité d'études et de classification des matériaux et éléments de construction par rapport au danger d'incendie (CECMI), organisme consultatif, prévu à l'article R 121 - 6 du CCH, n'a pas été reconduit par le décret no 2014-597 du 6 juin 2014. Sa composition était fixée par l'arrêté du 22 décembre 1949 modifié. Il comprenait 5 fonctionnaires de l'Etat et un militaire [2 appartenant à la direction chargée de la sécurité civile, 1 au ministère chargé de la construction, 1 au ministère chargé de l'écologie, 1 à la brigade de sapeurs pompiers de Paris, 1 au laboratoire central de la préfecture de police (LCPP)]. Les autres membres relevaient d'organismes de droit privé ou de fédérations professionnelles représentatives. Le CECMI ne s'est réuni en séance plénière que le 28 mars 2014. Pour ce qui concerne le ministère de l'intérieur, qui présidait et préparait la réunion, la charge était de 1/20ème de l'équivalent temps plein (ETP) d'un administrateur civil et de 1/5ème de l'ETP d'un ingénieur principal des services techniques. La fonction de secrétaire du CECMI était assurée par le LCPP. Aucune rémunération n'était prévue pour les participants, ni prise en charge de frais quelconques. Cette dernière séance a été consacrée à préciser les règles de calcul du comportement au feu des planchers en béton et à indiquer la validité des procès-verbaux des essais au feu des gaines techniques.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83378

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4916

Réponse publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8654